

BILENDI

Société Anonyme

Au capital de 360.302,32 euros

Siège social : 4, rue de Ventadour - 75001 Paris

428 254 874 RCS Paris

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION **A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle conformément aux lois et aux statuts de la société **BILENDI** (la « **Société** » ou « **Bilendi SA** ») à l'effet de vous rendre compte de l'activité de la Société et du Groupe (tel que ce terme est défini ci-après) au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et de soumettre à votre approbation les comptes sociaux et consolidés dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

I. ACTIVITE ET RESULTATS DE LA SOCIETE ET DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021 - FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE ECOULE – PROGRES REALISES OU DIFFICULTES RENCONTREES

L'activité de Bilendi et celle de ses filiales a poursuivi sa croissance à un rythme très dynamique affichant une croissance organique très soutenue et en réalisant deux acquisitions :

- Le 1^{er} mars 2021 Bilendi SA a finalisé l'acquisition de 100% du capital la société Humanizee SAS, qui détient la plateforme Discussnow. Discussnow est une plateforme multicanal de conversation et d'analyse, qui propose aux acteurs du secteur du marketing et des études de nouvelles solutions pour échanger avec leurs clients et générer des « insights » activables.
- L'acquisition de 100% du capital de la société respondi AG, acteur européen de la collecte de données pour les études de marché et l'un des acteurs référents des panels online en Europe, finalisée le 22 novembre 2021, a permis à Bilendi de franchir une nouvelle étape majeure dans son développement et de se renforcer sur les trois premiers marchés européens : Allemagne, France et Royaume Uni. Société allemande fondée en 2005, la société respondi AG est également implantée à travers deux filiales en France et au Royaume-Uni. Le groupe respondi dispose d'un effectif de 80 collaborateurs et a réalisé en 2021 un chiffre d'affaires d'environ 16 millions d'euros.

Fort d'une croissance organique et de ces croissances externes, le groupe Bilendi a changé de dimension au cours de cet exercice. Le nouvel ensemble bénéficie d'une présence européenne d'équipes locales, d'une offre de panels online de la plus grande qualité, de technologies particulièrement innovantes, et d'une capacité d'investissement exceptionnelle afin d'offrir les meilleures solutions à ses clients.

Face à l'épidémie de Covid-19, le groupe a poursuivi les mesures nécessaires afin de mettre en sécurité ses équipes en mettant en place le télétravail. La plateforme technologique permet une telle organisation sans impacter les services délivrés par Bilendi à ses clients. D'une manière générale, Bilendi a engagé des mesures rapides pour s'adapter à chaque situation. En 2020, Bilendi SA a souscrit, dans le cadre des Prêts Garantis par l'Etat un emprunt de 3 millions d'euros. La durée initiale de cet emprunt est de 12 mois, le remboursement pouvant, sous certaines conditions être étalé sur 5 ans. La stratégie d'investissements technologiques et commerciaux poursuivie depuis plusieurs années par Bilendi n'a pas été remise en cause.

A. Le Groupe

Les sociétés dans le périmètre de consolidation pour l'exercice 2021 sont les suivantes (le « **Groupe** ») :

- Bilendi SA,
- Bilendi Technology SARL,
- Bilendi Ltd,
- Bilendi Gmbh,
- Bilendi A/S avec ses deux filiales Bilendi AB et Bilendi OY,
- iVOX BVBA,
- Bilendi Srl (ex VIA! Srl),
- Bilendi España SL,
- Bilendi Services Limited,
- Dateos SARL,
- Badtech SAS,
- Fabuleos SAS,
- Bilendi Schweiz AG,
- 2WLS SA, filiale marocaine dans laquelle la participation de Bilendi SA est de 51 %,
- Humanizee SAS, dont la prise de participation de 100% par Bilendi SA a été finalisée début mars 2021. La société Humanizee SAS a été intégrée dans le périmètre de consolidation à compter du 1er janvier 2021.
- respondi AG, dont la prise de participation de 100% par Bilendi SA a été finalisée fin novembre 2021, avec ses deux filiales respondi SAS et respondi Limited. La société respondi AG et ses filiales ont été intégrées dans le périmètre de consolidation à compter du 1^{er} décembre 2021.

L'ensemble des sociétés du groupe étant contrôlées de manière exclusive, elles ont toutes été consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Le Groupe est par ailleurs intégré fiscalement en France. Le périmètre d'intégration fiscale comprend les sociétés Bilendi SA, Bilendi Technology SARL, Dateos SARL, Fabuleos SAS et Badtech SAS. Humanizee SAS n'étant pas dans le périmètre au 1^{er} janvier 2021 n'a pas été intégrée fiscalement.

Concernant les autres sociétés du Groupe, il n'y a pas d'intégration fiscale dans la mesure où les sièges sociaux de ces sociétés ne sont pas situés en France.

Bilendi a réalisé en 2021 un chiffre d'affaires consolidé (intégrant respondi à partir du 1^{er} décembre 2021) de 44,1 M€, en hausse de +29,3% (+21,3% en organique et à taux de change constant).

Par rapport à l'année 2019 (avant la crise sanitaire), la croissance est de +36%, dont +28,2% en organique à taux de change constant sur 2 ans.

Réalisant un chiffre d'affaires de 34,1 M€ en 2020, le nouvel ensemble intégrant respondi, affiche un chiffre d'affaires pro forma¹ de 57,9 M€ en 2021, dépassant, dès cette année, et avec deux ans d'avance, l'objectif de 50 M€ que le Groupe s'était fixé pour 2023.

Les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2021 du Groupe que nous soumettons à votre approbation sont conformes à la réglementation en vigueur et n'ont subi aucune modification majeure par rapport à l'exercice précédent.

Nous vous indiquons qu'au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 :

- le chiffre d'affaires consolidé de l'exercice s'est élevé à 44.075.942 euros contre 34.105.276 euros lors de l'exercice précédent ;
- les produits d'exploitation consolidés se sont élevés à 44.411.267 euros contre 34.461.882 euros lors de l'exercice précédent ;
- les charges d'exploitation consolidées se sont élevées à (38.565.142) euros contre (31.351.491) euros lors de l'exercice précédent ;
- le résultat d'exploitation se solde par un bénéfice de 5.846.125 euros contre 3.110.391 euros au titre de l'exercice précédent.

Par ailleurs le résultat financier est négatif à (234 672) euros, le résultat exceptionnel est positif à 74 553 euros alors que la charge d'impôts s'élève à (959 135) euros ;

¹ Périmètre pro forma 2021 : comme si l'acquisition de respondi avait été réalisée au 1^{er} janvier 2021

Aucune dépréciation d'écart d'acquisition n'a été constatée sur la période ;

L'exercice se solde par un bénéfice net comptable de 4 809 633 euros contre un bénéfice net comptable de 2.030.192 euros lors de l'exercice précédent.

B. La Société

Nous vous indiquons qu'au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 :

- le chiffre d'affaires de l'exercice s'est élevé à 12.779.986 euros contre 10.613.658 euros lors de l'exercice précédent ;
- les produits d'exploitation se sont élevés à 13.801.357 euros contre 11.399.033 euros lors de l'exercice précédent ;
- les charges d'exploitation se sont élevées à 13.050.700 euros contre 11.907.555 euros lors de l'exercice précédent ;
- le résultat d'exploitation se solde par un bénéfice de 750.657 euros contre une perte de (508.522) euros au titre de l'exercice précédent.

Après prise en compte du résultat financier positif de 4.022.603 euros qui intègre des dividendes reçus à hauteur de 1.897.371 euros et des dotations ou reprises aux provisions pour dépréciation des titres de participation ou des comptes courant des filiales pour un montant net positif de 2.183.103 euros, du résultat exceptionnel positif de 76.660 euros et d'un produit d'impôt de 89.049 euros, le résultat net de l'exercice clos le 31 décembre 2021 se solde par un bénéfice net comptable de 4.938.869 euros contre un bénéfice net comptable de 1.088.765 euros lors de l'exercice précédent.

Les très bons résultats de Bilendi Limited ont permis de reprendre la provision pour dépréciation sur titres à hauteur de 2.000.000 euros. La poursuite des bons résultats de Badtech SAS a permis de reprendre la provision pour dépréciation sur compte courant à hauteur de 200.000 euros. Compte tenu de la situation nette négative et du manque de visibilité sur les résultats futurs de la société Fabuleos SAS, la Société a constaté une dotation pour dépréciation sur compte courant complémentaire de 16.896 euros.

II. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Bilendi SA a bénéficié de deux transmissions universelles de patrimoine (TUP) qui ont pris effet fin janvier 2022. Ces TUP concernent respondi SAS, dont Bilendi SA avait racheté les titres à respondi AG fin décembre 2021, et Humanizee SAS et illustrent la très forte et rapide intégration des activités des filiales nouvellement acquises au sein de celles du Groupe.

III. EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Augmentation du nombre de panélistes, accroissement et diversification du portefeuille clients, élargissement des équipes, renforcement des positions géographiques, ... le rapprochement avec respondi permet de constituer l'un des premiers acteurs des technologies et des données pour les études de marché en Europe.

Fort de cette acquisition qui lui permet de consolider des positions de premier plan sur un marché européen dont la dynamique a continué de s'accélérer en 2021, le Groupe Bilendi recèle un fort potentiel lui permettant d'afficher des perspectives favorables.

Dans ce contexte, la société entend poursuivre sa stratégie offensive de développement combinant croissance organique et acquisitions.

IV. ACTIVITES DE LA SOCIETE ET DU GROUPE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

La Société a poursuivi ses activités de recherche et de développement de nouvelles solutions informatiques et de développement des produits existants. Les coûts associés sont généralement passés en charges de l'exercice. Certaines dépenses de développements conduisant à la réalisation de logiciels commercialisés ou d'outils destinés à être utilisés sur le long terme, sont capitalisées en immobilisations incorporelles.

V. EVOLUTION DES AFFAIRES, DES RESULTATS ET DE LA SITUATION FINANCIERE DE LA SOCIETE ET DU GROUPE

A. La Société

Nous vous précisons, conformément aux dispositions de l'article L. 225-100 du code de commerce, que la situation financière de la Société, au regard du volume et la complexité des affaires est saine.

L'acquisition de respondi AG a été financée à hauteur de 12 millions d'euros par emprunt bancaire et pour le solde par la trésorerie disponible.

Les principaux risques et incertitudes auxquels Bilendi SA pourrait être confrontée sont les suivants :

- Risque d'une augmentation du coût de recrutement des membres
- Risques liés à l'environnement concurrentiel
- Risque d'une concurrence sur les prix dans le marché de la fidélisation CRM et des services pour les études
- Risque du non-renouvellement de contrats importants
- Risques liés au recrutement et au départ de collaborateurs clés
- Risques liés au marché internet et aux technologies liées
- Risques liés au marché du mobile et aux technologies liées
- Risques de dépendance aux clients et/ou aux fournisseurs
- Risques de défaillance de paiement des clients
- Risques techniques, informatiques et cyber-attaques
- Risques liés à la protection et sécurisation des données personnelles
- Risques liés aux incertitudes liés aux effets du BREXIT
- Risques liés à des épidémies telle celle du Coronavirus
- Risques liés à des changements significatifs de réglementation.

Délais de paiement :

En application des dispositions prévues aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du code de commerce relatives aux délais de paiement des dettes fournisseurs et des créances clients de la Société, nous vous donnons ci-après le détail des factures fournisseurs et clients non réglées au 31 décembre 2021 dont le terme est échu en nombre et en montant :

		0 jour (indicatif)	De 1 à 30 jours	De 31 à 60 jours	De 61 à 90 jours	90 jours et plus
Dettes fournisseurs	Nombre de factures	95	312	2	0	79
	Montants HT	863 660 €	370 225 €	1 921 €	- €	28 094 €
Pourcentage du montant total des achats HT de l'exercice		13,4%	5,7%	0,03%	0,0%	0,4%

Les délais de paiement utilisés sont les délais contractuels

		410	224	138	64	189
Créances clients	Nombre de factures	410	224	138	64	189
	Montants HT	2 342 308 €	780 463 €	654 601 €	148 999	930 890 €
Pourcentage du montant total du chiffre d'affaires HT de l'exercice		18,3%	6,1%	5,1%	1,2%	7,3%

Les délais de paiement utilisés sont les délais contractuels

B. Le Groupe

La situation financière du Groupe est saine. Il dispose d'une trésorerie de 13,5 millions d'euros. Bilendi a souscrit divers emprunts dont le solde se monte au 31 décembre 2021 à 15,6 millions d'euros.

Les capitaux propres du Groupe s'établissent à 28,9 millions au 31 décembre 2021.

Les principaux risques et incertitudes auxquels le Groupe pourrait être confronté sont identiques à ceux exposés ci-avant pour la Société.

VI. INFORMATION CONCERNANT LE CAPITAL SOCIAL

1) Répartition du capital social et des droits de vote des actions inscrites au nominatif

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-13 du code de commerce et compte tenu des informations reçues en application des articles L. 233-7 et L. 233-12 dudit code, nous vous indiquons ci-après au meilleur de notre connaissance l'identité des actionnaires possédant directement ou indirectement plus du vingtième, du dixième, des trois-vingtièmes, du cinquième, du quart, des trois-dixièmes, du tiers, de la moitié, des deux tiers, des dix-huitième ou des dix-neuf vingtièmes (95 %) du capital social ou des droits de vote au 31 décembre 2020 :

- Au 31 décembre 2021 Monsieur Marc Bidou détenait, comme au 31 décembre 2020, directement ou indirectement plus du dixième du capital et plus des trois-vingtièmes des droits de vote.
- Au 31 décembre 2021 la société Vatel détenait plus du vingtième du capital et plus du dixième des droits de vote. Au 31 décembre 2020 la société Vatel détenait plus des trois-vingtièmes du capital et des droits de vote, contre plus du dixième au 31 décembre 2019.
- Au 31 décembre 2021, comme au 31 décembre 2020, la société Amplegest détenait plus du vingtième du capital et des droits de vote.
- Au 31 décembre 2021, la société Arbevel détenait plus du vingtième du capital et des droits de vote.
- Au 31 décembre 2021, la société Caceis Bank détenait plus du vingtième du capital et des droits de vote.
- Au 31 décembre 2021, comme au 31 décembre 2020, la société Canaccord Genuity détenait plus du vingtième du capital et des droits de vote.
- Au 31 décembre 2021, comme au 31 décembre 2020, la société Eiffel détenait plus du vingtième du capital. Au 31 décembre 2021 la société Eiffel détenait plus du vingtième des droits de vote.
- Au 31 décembre 2021, la société FIP Amundi détenait plus du vingtième du capital et des droits de vote.

2) Modifications du capital social intervenues au cours de l'exercice écoulé

	Nombre	Valeur nominale (euros)	Capital social (euros)
Actions composant le capital social en début d'exercice	4.251.427	0,08	340.114,16
Actions annulées au cours de l'exercice écoulé	-	-	-
Actions émises au cours de l'exercice écoulé	252.352	0,08	20.188,16
Actions composant le capital en fin d'exercice	4.503.779	0,08	360.302,32

252.352 nouvelles actions ont été émises au cours de l'exercice suite à l'exercice de BSPCE, BSA, stock-options et/ou suite à l'attribution définitive d'actions gratuites.

3) Actions achetées ou vendues par la Société en application des dispositions des articles L. 225-208 et L. 225-209 du code de commerce

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-211 du code de commerce, nous vous informons qu'au cours de l'exercice écoulé, la Société a procédé, en application des dispositions des articles L. 22-10-62 et suivants du code de commerce, aux opérations suivantes sur ses propres actions :

- Actions achetées ou vendues dans le cadre du contrat de liquidité :

- 96.304 actions ont été achetées au cours moyen de 13,42 euros ;
- 103.064 actions ont été vendues au cours moyen de 14,01 euros.

Au 31 décembre 2021, la Société détenait dans le cadre dudit contrat de liquidité 17.459 de ses propres actions de 0,08 euro de nominal pour une valeur brute et nette de 317.408 euros.

- Actions achetées ou vendues dans le cadre du programme de rachat (hors contrat de liquidité) : au 31 décembre 2021 comme au 31 décembre 2020, la Société détenait 5.000 actions achetées dans le cadre programme de rachat.

4) Approbation des rapports complémentaires du conseil d'administration et du commissaire aux comptes

- Néant

VII. PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL SOCIAL

1) Plan d'options de souscription ou d'achat d'actions

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-184 du code de commerce, nous avons établi un rapport spécial afin de vous rendre compte des émissions d'options de souscription ou d'achat d'actions dans le cadre des dispositions prévues aux articles L. 225-177 à L. 225-186 du Code de commerce.

2) Attribution d'actions gratuites

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-197-4 du code de commerce, nous avons établi un rapport spécial afin de vous rendre compte des attributions d'actions gratuites dans le cadre des dispositions prévues aux articles L. 225-197-1 à L. 225-197-4 du code de commerce.

3) Seuil de participation des salariés au capital social

Au 31 décembre 2021, le nombre d'actions détenues directement par des salariés, à l'issue d'une attribution gratuite était de 90.000 (soit 2 % du capital).

VIII. OPERATIONS EFFECTUEES SUR LES TITRES DE LA SOCIETE PAR LES DIRIGEANTS ET LES PERSONNES MENTIONNEES A L'ARTICLE L. 621-18-2 DU CODE MONETAIRE ET FINANCIER

Conformément aux dispositions de l'article 223-26 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, vous trouvez ci-après un tableau récapitulant les opérations réalisées sur leurs titres par les dirigeants et les personnes mentionnées à l'article L. 621-18-2 du code monétaire et financier au cours de l'exercice écoulé :

Date de l'opération	Déclarant	Instrument financier	Nature de l'opération	Montant de l'opération (en euros)	Prix unitaire (en euros)
01/04/2021	Marc Bidou	Action	Cession	40.000	12,87
20/05/2021	Marc Bidou	Action	Exercice BSPCE	60.000	3,52
10/06/2021	Philippe Guerinet	Action	Exercice BSA	1.736	3,52
10/06/2021	Philippe Guerinet	Action	Cession	1.736	15,20
01/07/2021	Philippe Guerinet	Action	Exercice BSA	6.264	3,52
01/07/2021	Philippe Guerinet	Action	Cession	6.264	15,20
06/12/2021	Marc Bidou	Action	Exercice BSPCE	50.000	3,80

IX. FILIALES ET PARTICIPATIONS

1) Résultats des filiales et participations de la Société

Vous trouverez dans le tableau annexé aux comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2021, les principales informations financières des filiales et participations de la Société dont l'activité est exposée ci-avant.

2) Prises de participations significatives et prises de contrôle au cours de l'exercice écoulé

Le 1er mars 2021 Bilendi SA a finalisé l'acquisition de 100% du capital la société Humanizee SAS, qui détient la plateforme Discussnow. Discussnow est une plateforme multicanal de conversation et d'analyse, qui propose aux acteurs du secteur du marketing et des études de nouvelles solutions pour échanger avec leurs clients et générer des « insights » activables.

L'acquisition de 100% du capital de la société respondi AG, acteur européen de la collecte de données pour les études de marché et l'un des acteurs référents des panels online en Europe, finalisée le 23 novembre 2021, a permis à Bilendi de franchir une nouvelle étape majeure dans son développement et de se renforcer sur les trois premiers marchés européens : Allemagne, France et Royaume Uni.

3) Cessions de participations

Néant.

4) Aliénations d'actions et participations croisées

Néant.

5) Sociétés contrôlées – autocontrôle

Bilendi SA contrôle les sociétés suivantes : Bilendi Technology S.A.R.L (100 %), Dateos S.A.R.L. (100 %), Bilendi Ltd (100 %), Fabuleos SAS (100 %), Bilendi GmbH (100%), Badtech SAS (100 %), Bilendi A/S (100%), Bilendi AB (100%), Bilendi OY (100%), Bilendi Services Limited (100%), iVOX BVBA (100%), Bilendi Srl (ex VIA! Srl) (100%) , Bilendi España SL (100%), Bilendi Schweiz AG (100%), Humanizee (100%), respondi AG (100%), respondi SAS (100%), respondi Limited (100%) et 2WLS SA (51%).

Aucune de ces sociétés ne détient de participation dans notre Société.

6) Succursales

Néant.

X. PRESENTATION DES COMPTES - PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

1) Présentation des comptes sociaux

Nous vous précisons que les règles de présentation et les méthodes d'évaluation pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur et n'ont subi aucune modification par rapport à l'exercice précédent.

2) Proposition d'affectation du résultat

Nous vous demandons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) de l'exercice clos le 31 décembre 2020 tels qu'ils vous sont présentés se soldant par un bénéfice net de 4.938.969 euros que nous proposons d'affecter en totalité

- à hauteur de 1.369 euros à la réserve légale ;
- à hauteur de 4.937.600 euros au poste « Report à nouveau ».

3) Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a été distribué aucun dividende au titre des trois précédents exercices.

4) Charges et dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du code général des impôts, nous vous précisons le montant global des dépenses et charges non déductibles visées par l'article 39 4° du code général des impôts est nul pour l'exercice écoulé.

En conséquence, nous vous demandons de prendre acte de ce fait.

5) Charges et dépenses de lobbying

Nous vous informons que la Société n'a engagé aucune de lobbying au cours de l'exercice écoulé.

6) Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Au présent rapport est annexé (Annexe 1), conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

XI. ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE – RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Dans le cadre de son obligation de fournir à l'assemblée générale des actionnaires un rapport sur le gouvernement d'entreprise, et conformément à la possibilité qui lui est offerte, le conseil d'administration a fait le choix de présenter les informations nécessaires, définies à l'article L225-37-4 du code de commerce, au sein du rapport de gestion dans le présent paragraphe.

1) Liste des mandats sociaux ou fonctions exercées

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 alinéa 3 du code de commerce, nous vous communiquons ci-après (Annexe 2) la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société françaises ou étrangères par chacun des mandataires sociaux au cours de l'exercice écoulé.

2) Conventions visées à l'article L. 225-38 du code de commerce et à l'article L. 225-37-4 du code de commerce

Nous avons donné à votre commissaire aux comptes les indications utiles pour lui permettre de présenter son rapport spécial que lui prescrit d'établir l'article L. 225-38 du code de commerce et vous soumettons un projet de résolution relative à l'approbation de ce rapport.

Eu égard aux dispositions de l'article L. 225-37-4 du code de commerce, la liste des conventions intervenues, directement ou par personne interposée, entre, d'une part, l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % d'une société et, d'autre part, une autre société dont la première possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital, à l'exception des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales est fournie en Annexe 3.

3) Compte rendu des délégations consenties par les assemblées d'actionnaires au conseil d'administration

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37-4 3° du code de commerce, un tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générale des actionnaires au conseil d'administration dans le domaine des augmentations de capital, par application des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2 est annexé au présent rapport. Ce tableau fait apparaître l'utilisation faite de ces délégations au cours de l'exercice écoulé (Annexe 4).

4) Présidence et Direction Générale

Nous vous rappelons qu'aux termes des décisions en date du 15 juin 2021, le conseil d'administration a décidé, conformément aux dispositions légales et aux stipulations des statuts, de renouveler son option pour le cumul des fonctions de Présidence du Conseil d'administration et de Direction Générale. Il a, en outre, décidé de renouveler le mandat de Président Directeur Général de Monsieur Marc Bidou pour la durée de son mandat d'administrateur.

5) Situation des mandats des administrateurs

Nous vous rappelons que les mandats d'administrateurs de Marc Bidou et Monsieur Philippe Guérinet courent jusqu'à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires à tenir dans l'année 2027 pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

Nous vous rappelons que les mandats d'administrateurs de Messieurs Eric Petco et Emmanuel Brizard courent jusqu'à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires à tenir dans l'année 2024 pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

Nous vous rappelons que le mandat d'administrateur de Madame Caroline Noublanche court jusqu'à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires à tenir dans l'année 2025 pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

6) Administrateurs indépendants

Madame Caroline Noublanche, Messieurs Eric Petco, Emmanuel Brizard et Philippe Guérint n'exerçant pas de fonctions de direction de la société ou de son groupe et étant dépourvu de liens d'intérêt particulier, notamment avec un actionnaire significatif, ont chacun la qualité d'administrateur indépendant.

7) Rémunération des administrateurs

Nous vous proposons d'allouer une somme de 80.000 euros aux administrateurs à titre de rémunération pour l'exercice ouvert le 1er janvier 2021. Cette rémunération pourra être versée à compter de l'assemblée générale ordinaire annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 jusqu'à la tenue de l'assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

8) Situation des mandats des commissaires aux comptes

Nous vous rappelons que les mandats de Deloitte & Associés, commissaire aux comptes titulaire et BEAS, commissaire aux comptes suppléant courent jusqu'à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires à tenir dans l'année 2024 pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

Nous vous rappelons que le mandat de Becouze, commissaire aux comptes titulaire courent jusqu'à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires à tenir dans l'année 2027 pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

XII. PRETS INTERENTREPRISES

Conformément à l'article L. 511-6 du code monétaire et financier, modifié par la loi n° 2019-486 du 22 mai 2019, nous vous informons que la Société n'a conclu aucun prêt interentreprise de moins de trois ans avec des sociétés avec lesquelles elle entretient des liens économiques.

Nous espérons que les propositions qui précèdent recevront votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Le conseil d'administration

ANNEXE 1

TABLEAU FAISANT APPARAÎTRE LES RESULTATS DE LA SOCIETE AU COURS DE CHACUN DES EXERCICES CLOS AU TITRE DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021
Capital en fin d'exercice					
Capital social	314 778	318 817	329 321	340 114	360 302
Nombre d'actions ordinaires	3 934 719	3 985 208	4 116 517	4 251 427	4 503 779
Nombre d'actions à dividende prioritaire					
Nombre maximum d'actions à créer :					
- par conversion d'obligations					
- par droit de souscription					
Opérations et résultat					
Chiffres d'affaires (HT)	9 433 141	9 395 285	9 785 829	10 613 658	12 779 986
Résultats av. impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	1 989 291	2 000 986	1 610 819	2 510 109	4 226 256
Impôts sur les bénéfices	-270 585	-298 665	-185 671	-227 852	-89 049
Participation des salariés					
Résultats ap. impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	2 311 246	1 652 717	1 770 817	1 088 765	4 938 969
Résultat distribué					
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation, avant dotations aux amortissements et provisions	0,57	0,58	0,44	0,64	0,96
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	0,59	0,41	0,43	0,26	1,10
Dividende attribué	-	-	-	-	-
Personnel					
Effectif moyen des salariés	38	39	38	39	44
Montant de la masse salariale	2 501 430	2 445 734	2 600 2 79	2 793 465	3 217 020
Montant des sommes versées en avantages sociaux (Sécu.Soc.oeuvres)	1 203 933	1 130 207	1 172 753	1 239 493	1 435 653

ANNEXE 2

LISTE DES MANDATS SOCIAUX ET FONCTIONS EXERCÉES AU TITRE D'UN CONTRAT DE TRAVAIL DANS TOUTE SOCIÉTÉ (« Société Concernée ») PAR CHACUN DES MANDATAIRES SOCIAUX DE LA SOCIÉTÉ DURANT L'EXERCICE ÉCOULÉ

Dirigeants et associés de la société			Fonctions exercées et intérêts détenus d'autres sociétés y compris les étrangers et les sociétés du groupe			
Fonctions exercées dans la société	Nom, prénom, date de naissance	Fonctions salariées	Caractéristiques des sociétés			Fonctions exercées
			Dénomination ou raison sociale	Forme juridique	Ville, pays du siège social	
Président du conseil d'administration Directeur Général	Marc BIDO 18/05/1966		Bilendi S.A. Dateos Bilendi Ltd Fabuleos 2WLS Bilendi Gmbh Badtech Bilendi A/S Bilendi AB Bilendi OY Bilendi Services iVOX BILENDI ESPAÑA BILENDI SCHWEIZ Bilendi Srl Humanizee Respondi AG Responsi SAS Respondi Ltd ARTANI	S.A. SARL Limited SAS SA Gmbh SAS A/S AB OY Limited BVBA SL AG Srl SAS AG SAS Limited SAS	Paris- France Paris – France Londres – GB Paris - France Casablanca - Maroc Berlin – Allemagne Paris – France Odense – Danemark Stockholm – Suède Helsinki – Finlande EBENE – Ile-Maurice Louvain – Belgique Madrid - Espagne Zurich - Suisse Milan - Italie Paris- France Cologne – Allemagne Paris - France Londres -Angleterre Paris- France	P- DG Gérant Chairman administrateur Président Administrateur Geschäftsführer Président Chairman of the board Styrelseordförande Ordförande Directeur Gérant Administrador Administrateur Administrateur Président Chairman of the supervisory board Président Director Président
Administrateur	Philippe GUERINET 21/12/1966		Maydream Maydream, Inc	SA Incorp	Suresnes (FR) Hoboken (NJ)	Administrateur – P- DG Administrateur /Trésorier
Administrateur	Eric PETCO 05/04/1960		Groupe Skillandyou Sorec HSK SHY	SAS SARL SAS SAS	Montrouge (FR) Montrouge (FR) Montrouge (FR) Montrouge (FR)	Président Gérant Président Président
Administrateur	Emmanuel BRIZARD 17/11/1948		Néant			
Administrateur	Caroline NOUBLANCHE 13/07/1976		APRICITY APRICITY Fertility UK ALTRUI UK	SAS Ltd Ltd	Paris – France Londres – GB Londres – GB	Présidente Director Director

ANNEXE 3

LISTE DES CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 225-38 DU CODE DE COMMERCE

NOUVELLES CONVENTIONS

Personne morale ou physique co-contractante	Dates		Conventions	Montants €
	CA ayant autorisé la convention	Contrat	Objets, conditions et rémunérations, etc.	Produits et charges comptabilisés pendant l'exercice
NEANT				

ANCIENNES CONVENTIONS DONT L'APPLICATION S'EST POURSUIVIE AU COURS DE L'EXERCICE

Personne morale ou physique co-contractante	Dates		Conventions	Montants €
	CA ayant autorisé la convention	Contrat	Objets, conditions et rémunérations, etc	Produits et charges comptabilisés pendant l'exercice
NEANT				

ANNEXE 4

TABLEAU RECAPITULATIF DES DELEGATIONS CONSENTIES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DANS LE CADRE DES DISPOSITIONS DES ARTICLES L. 225-129-1 ET L. 225-129-2 DU CODE DE COMMERCE

Date de l'assemblée	Nature de l'autorisation	Montant initialement autorisé (le cas échéant, solde du montant autorisé après utilisations des délégations par le conseil d'administration)	Utilisation des délégations par le conseil d'administration au cours de l'exercice écoulé	Montant utilisés / nombre de titres émis / souscrits
Assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 21 juin 2018 (16ème résolution)	Autorisation à conférer au conseil d'administration à l'effet de consentir 40.000 options de souscription ou d'achat d'actions de la Société (« Options 2018-1 »)	Nombre maximum de titres : 40.000 (solde : 0) Montant nominal maximum : 3.200 euros (solde : 0) Autorisation expirée depuis le 21 août 2021.	Conseil du 7 juillet 2021. Attribution de 40.000 SO 2018-1	Néant
Assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 21 juin 2018 (17ème résolution)	Autorisation à conférer au conseil d'administration à l'effet de procéder à l'attribution gratuite de 60.000 actions de la Société (« AGA 2018-1 »)	Nombre maximum de titres : 60.000 (solde : 0) Montant nominal maximum : 4.800 euros (solde : 0) Autorisation expirée depuis le 21 août 2021	Conseil du 7 juillet 2021. Attribution de 18.000 AGA 2018-1	Néant
Assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 11 juin 2020 (11ème résolution)	Autorisation à conférer au conseil d'administration à l'effet de consentir 80.000 options de souscription ou d'achat d'actions de la Société (« Options 2020-1 »)	Nombre maximum de titres : 80.000 (solde : 68.000) Montant nominal maximum : 6.400 euros (solde : 5.440) Autorisation valable jusqu'au 10 août 2023.	Conseil du 7 juillet 2021. Attribution de 12.000 SO 2018-1	Néant
Assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 11 juin 2020 (16ème résolution)	Délégation au conseil d'administration à l'effet de décider l'augmentation de capital social, par émission – avec suppression du droit préférentiel de souscription – d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société	Montant nominal maximum (augmentation de capital) : 65.860 euros Montant nominal maximum des émissions de valeurs mobilières représentatives de créances : 10.000.000 euros Autorisation valable jusqu'au 10 août 2022.	Néant	Néant
Assemblée générale	Délégation au conseil	Montant nominal maximum (augmentation de	Néant	Néant

ordinaire et extraordinaire du 15 juin 2021 18ème résolution)	d'administration à l'effet de décider l'augmentation de capital social, par émission – avec maintien du droit préférentiel de souscription – d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société	capital) : 200.000 euros Montant nominal maximum des émissions de valeurs mobilières représentatives de créances : 10.000.000 euros Autorisation valable jusqu'au 14 août 2023.		
Assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 15 juin 2021 23ème résolution)	Délégation de compétence au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital par incorporation de tout ou partie des primes, réserves, bénéfices ou autres	Montant nominal maximum : 50.000 euros Autorisation valable jusqu'au 14 août 2023.	Néant	Néant
Assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 15 juin 2021 25ème résolution)	Délégation de compétence à donner au conseil d'administration à l'effet de procéder à une augmentation de capital au profit des salariés	Montant nominal maximum : 20.400 euros Autorisation valable jusqu'au 14 août 2023.	Néant	Néant
Assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 15 juin 2021 26ème résolution)	Délégation de compétence au conseil d'administration à l'effet d'émettre des bons de souscription d'actions à attribuer gratuitement aux actionnaires en cas d'offre au public visant les titres de la Société	Montant nominal maximum : 340.114,16 euros Autorisation valable jusqu'au 14 décembre 2022.	Néant	Néant